



Chaudronnier canadien

Un bulletin d'information pour les membres canadiens de la Fraternité internationale des Chaudronniers

Volume 6 Numéro 1 | septembre 2019

Le VPI Stadnick promet de poursuivre notre combat



Par Arnie Stadnick
Vice-président
international pour
le Canada

En ma qualité de
nouveau vice-président
international des

Chaudronniers pour le Canada, j'ai passé les quelques derniers mois à rencontrer des dirigeants et des membres de la FIC un peu partout. Je connaissais déjà certaines personnes un peu, d'autres pas du tout... J'ai adoré chacune de ces rencontres. Chaque personne que je rencontre m'aide à mieux faire mon travail.

Je suis un fier Chaudronnier depuis 37 ans. J'ai commencé comme apprenti au sein de la Loge 146 d'Edmonton en 1982 et je suis devenu compagnon en 1986. Au fil des ans, j'ai accumulé les responsabilités sur de nombreux chantiers de travail : délégué syndical, contremaître, contremaître général, surintendant.

En 2005, j'ai accepté un poste d'agent d'affaires pour la Loge 146 et, en 2011, j'ai eu l'honneur d'être élu gérant d'affaires/ secrétaire-trésorier de la ma loge. J'ai été réélu en 2013, puis je me suis joint à l'équipe internationale en 2015 comme représentant international avant d'être promu, en 2017, au poste de directeur canadien des opérations du secteur industriel.

Je demeure très actif, je suis fier de mon syndicat et je suis honoré d'être votre VPI. Je m'engage à faire de mon mieux – connaissant mon prédécesseur, Joe Maloney, qui a lui aussi tout donné ce qu'il pouvait pour renforcer notre Fraternité et faire entendre notre voix à la fois dans les couloirs du pouvoir et à la table de négociation.

Je souhaite au confrère Maloney le meilleur des succès dans ses projets futurs, surtout

dans son nouveau rôle de directeur exécutif du programme Du régiment aux bâtiments (DRB), programme qu'il a mis en place pour aider d'anciens combattants des forces armées à faire la transition vers un emploi satisfaisant dans un corps de métier. La FIC continuera de soutenir le programme DRB et d'encourager le recrutement de ces anciens combattants par notre syndicat.

J'ai tout un défi à relever. Cependant, pendant son temps à la direction, le confrère Maloney a réuni une équipe expérimentée de directeurs et de représentants internationaux sur laquelle je peux compter – j'en suis sûr – pour nous aider à maintenir le cap, à poursuivre nos efforts visant à renforcer notre syndicat et à influencer les gouvernements afin que nous puissions continuer d'améliorer les conditions de travail de tous les membres de notre Fraternité.

L'équipe a toute ma confiance et je suis fier de travailler avec ces membres.

De nouveaux visages et des adieux

J'aimerais souhaiter la bienvenue à quelques nouveaux visages au sein de cette équipe. Rick Vanderveen se joint à nous et devient directeur canadien des opérations du secteur industriel, responsable des services ISO aux loges.

Se joint également à l'équipe j'Amey Bevan, comme coordonnatrice nationale de la formation, forte de sa précieuse expérience acquise comme coordonnatrice de la formation des apprentis pour la Loge 146 en Alberta.

Je souhaite également la bienvenue à Tanya MacLeod au sein de l'équipe. Elle agira comme secrétaire à notre bureau national d'Edmonton. Tanya remplace Elaine Jackson, qui a fait figure de pilier au sein de la FIC et a pris sa retraite au printemps. Tristement,

Suite à la page suivante...

Décès du VPI de l'Est du Canada retraité Ed Power



Notre Fraternité a perdu un de ses dirigeants les plus dévoués et travailleurs.

Le VPI de l'Est du Canada retraité Ed Power est décédé le 11 mai dernier.

Le confrère Power a commencé sa carrière de Chaudronnier membre de la FIC en 1975, comme apprenti en construction membre de la Loge 128 à Toronto. Il est devenu actif au sein du syndicat et a occupé plusieurs postes dans sa section locale avant d'être élu au poste de gérant d'affaires de la Loge 128 en 1992. C'est un poste qu'il a occupé pendant plus d'une décennie.

En 2003, Ed a été nommé au poste de représentant international – poste dans lequel il a fait preuve d'une vigueur et d'une inventivité hors du commun. Il a joué un rôle de premier plan dans l'organisation de la première conférence tripartite des Chaudronniers – événement qui réunit propriétaires, entrepreneurs et syndicalistes pour discuter de préoccupations et d'innovations relatives à notre corps de métier.

En 2006, Ed a été élu au poste de VPI de l'Est du Canada. Il y a été réélu plus tard en 2006 et en 2011. Pendant toute sa carrière, Ed a travaillé à renforcer et à consolider nos pensions. Il a pris sa retraite en 2014.

« Le leadership d'Ed et son sens de l'humour aiguisé me manqueront, a déclaré le VPI Arnie Stadnick. J'ai appris beaucoup de cet homme. Il était une personne exceptionnelle et un syndicaliste d'un engagement inébranlable. »

Nous allons continuer de nous faire entendre là où ça compte

...Suite de la page 1

Kim Matthews, secrétaire à notre bureau de Saint-Jean, prendra sa retraite plus tard cette année après de nombreuses années de service dévoué au profit de notre syndicat. Nous souhaitons toutes et tous à Kim la plus heureuse des retraites. C'est certain qu'elle nous manquera, mais nous savons que nous pourrons compter sur Tanya.

Allant de l'avant, au cours des mois à venir, l'équipe de la Fraternité internationale se concentrera sur plusieurs enjeux clés pour notre syndicat.

Bonification de nos pensions

Nous avons entrepris une campagne de lobbying intensive en Alberta dans l'optique de bonifier nos pensions. C'est compliqué (notre article à la page 9 fournit plus de détails), mais, en bref, en vertu de la loi albertaine, les fiduciaires de notre Régime de retraite national doivent maintenir un surplus dans le fonds qui est plus élevé que ce qu'exigent d'autres provinces où nos membres bénéficient de meilleurs rendements sans pour autant s'exposer à des risques plus élevés. Nous demandons donc à l'Alberta de revoir ses règles et de s'adapter à ce que font les autres provinces.

Nous avons fait parvenir des mémoires détaillés à tous les membres de l'Assemblée législative de l'Alberta formant le gouvernement afin de leur expliquer notre position. Et nous avons tenu des rencontres prometteuses avec des ministres et des membres clés du gouvernement.

Cet automne, je compte rendre visite à des loges de la FIC avec Susan Bird, l'administratrice de notre régime de retraite, afin de discuter avec nos membres de leur régime de retraite et de notre objectif de le renforcer. (Consultez

boilermakersbenefits.ca/pfad pour prendre connaissance de notre itinéraire.)

Statut de métier à accréditation obligatoire

Nous continuerons de travailler à maintenir le statut de métier à accréditation obligatoire dans les provinces où nous l'avons obtenu et à obtenir ce statut dans les provinces où nous ne l'avons pas encore obtenu.

Ce statut nous aide à protéger notre travail et, grâce à la formation rigoureuse que nous suivons, contribue à rendre les chantiers plus sécuritaires et notre travail plus efficace.

Captage et stockage de carbone (CSC)

Nous comptons maintenir notre promotion agressive du captage et du stockage du carbone, une technologie révolutionnaire. La technologie de CSC représente la meilleure contribution que nous pouvons faire au problème urgent du réchauffement planétaire dans une société qui carbure toujours aux combustibles fossiles et continuera d'y carburger pendant encore des décennies.

La technologie de CSC a déjà fait ses preuves et elle s'améliore chaque fois qu'une nouvelle usine est construite. Des Chaudronniers ont construit trois installations de CSC de calibre mondial dans l'Ouest canadien, dont une a récemment dépassé les attentes en éliminant quatre millions de tonnes de dioxyde de carbone de l'atmosphère en seulement quatre ans (voir l'article de Cory Channon à la page 4).

Selon le consensus scientifique, nous devons construire d'autres installations du même genre. Les Chaudronniers demeureront à l'avant-garde de cette technologie vitale et nous avons la ferme intention de convaincre les sceptiques partout de

sa valeur.

Fidèles à notre réputation

Nous poursuivons nos efforts visant à fournir les services, de la façon la plus ordonnée et efficace possible, des Chaudronniers les plus qualifiés aux entrepreneurs qui en ont besoin lorsqu'ils en ont besoin. Pour assurer que nous sommes les travailleurs de métier de choix, nous persévérons dans nos efforts intensifs de recrutement et ferons de nouvelles percées en matière de recrutement de femmes et de Canadiens autochtones.

Par ailleurs, nous devons poursuivre nos efforts pour freiner l'absentéisme sur les chantiers. Nos employeurs et nos entrepreneurs comptent sur nous pour être professionnels, ponctuels et consciencieux. Lorsque certains membres vont à l'encontre de cette tendance, cela nuit à nous tous et c'est une invitation envoyée aux employeurs d'embaucher ailleurs.

Dans notre métier, notre réputation est plus importante que tout. Gardons en tête le Code des Chaudronniers et dévouons-nous continuellement au maintien des normes les plus élevées au travail. Nous savons comment faire et ça fonctionne!

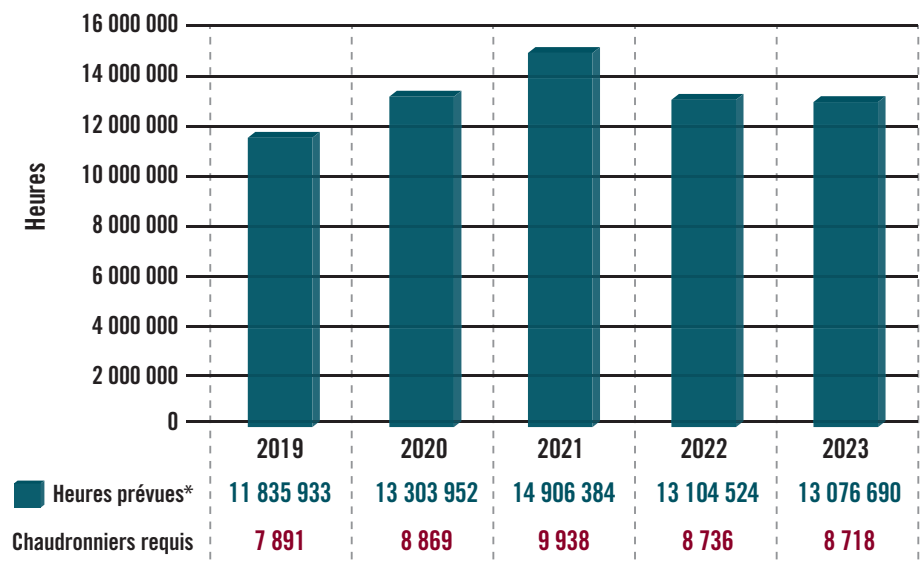
J'ai l'intention de servir mon syndicat comme VPI au mieux de mes compétences. J'ai aussi l'intention de m'assurer désormais que nos voix sont entendues par le gouvernement, les employeurs et les entrepreneurs en siégeant à l'exécutif des Syndicats des métiers de la construction du Canada. Aussi, je vise à présenter les préoccupations des Chaudronniers à la table du Congrès du travail du Canada, où j'ai été nommé délégué des Chaudronniers.

La tendance en matière de perspectives de travail est à la hausse jusqu'en 2021 et demeurera élevée jusqu'en 2023

Selon nos prévisions, les heures de travail augmenteront considérablement entre 2019 et 2021, ce qui accentuera le besoin de Chaudronniers disponibles. Par la suite, nous nous attendons à ce que le nombre d'heures de travail demeure élevé jusqu'en 2023.

Cette augmentation attendue est attribuable à une hausse importante de la demande de l'industrie nucléaire en Ontario, alors que le projet de 12,8 milliards de dollars pour la rénovation de la centrale de Darlington et la mise à niveau de la centrale de Bruce est en cours dans la province, entre autres projets.

PROJECTIONS DES HEURES DE TRAVAIL, 2019 – 2023



*Heures prévues ajustées de 25% pour la marge d'erreur

Des Chaudronniers à leur meilleur dans le cadre d'un contrat urgent à la suite de l'effondrement d'une tour



La tour effondrée sur le site de La Pétrolière Impériale à Sarnia, juchée sur le dessus d'échangeurs de chaleur, est préparée en vue de son retrait.

Durant la nuit du 2 avril dernier, pendant une des saisons de fermetures les plus actives de l'histoire des raffineries de Sarnia, en Ontario, la catastrophe a frappé lorsqu'une tour s'est effondrée à 60 pieds au-dessus du sol sur un site de la Compagnie Pétrolière Impériale Ltée. Des matières pyrophoriques avaient pris feu et fait fondre l'enveloppe de la tour – qui se trouvait maintenant précairement juchée sur des échangeurs de chaleur.

La Pétrolière Impériale a embauché Kel-Gor Limited pour démanteler la tour endommagée. Malgré une pénurie locale de Chaudronniers, la Loge 128 a réussi à former rapidement une équipe de monteurs pour s'attaquer à la difficile tâche.

Tom VanSickle de Kel-Gor n'a pas manqué d'éloges à l'égard de l'équipe. Dans une lettre à l'agent d'affaires Dale Quinn du bureau de Sarnia de la Loge 128, VanSickle a fait valoir la difficulté du travail et fait l'éloge du travail des Chaudronniers venus de partout pour sécuriser le site.

« Ce contrat comportait nombre de difficultés, a-t-il écrit. Une de ces difficultés a été de se tenir assis sur des échangeurs de chaleur à 60 pieds du sol. » Une bonne partie du travail a été réalisée à partir d'engins de levage d'une portée de 150 pieds pour atteindre la tour.

« J'avais besoin d'une équipe de monteurs capables de travailler sur ce projet d'envergure. À l'époque, tout le monde travaillait, mais vous avez réussi à me trouver une équipe, dont la plupart des membres provenaient de l'extérieur de la ville ou même de la province. À leur arrivée, nous ne nous connaissions pas. Nous avons rapidement dû apprendre à travailler ensemble. Mais cela n'a pas pris de temps puisqu'ils étaient Chaudronniers. Rapidement,

c'est comme s'ils me connaissaient et je les connaissais », a-t-il continué dans sa lettre.

Dans sa lettre, VanSickle fait mention des intempéries qui auraient pu nuire au travail, mais qui n'ont pas du tout entravé les monteurs membres de la FIC. « Nous avons reçu des précipitations records pendant les mois d'avril et de mai. Ces gars n'ont jamais baissé les bras. Ils comprenaient l'importance du travail et se sont présentés tous les jours pour le boulot. »

La deuxième phase du travail a fait appel à des Chaudronniers soudeurs, qui ont soudé des tourillons de 30 pouces à la section verticale de la tour endommagée en vue de son retrait. Une poutre spéciale a été soudée à la tour en vue de l'installation de selles pour son transport par remorque. Les Chaudronniers ayant participé à cette phase du travail ont eu droit aux félicitations de VanSickle. « D'abord, j'ai été impressionné par le fait que tout s'est mis en place parfaitement », a-t-il écrit.

« L'équipe devait souder sous une pluie battante. Les palissades ne bloquaient pas la pluie. Des membres de l'équipe ont donc pris une torche au propane et l'ont tenue sur

l'enveloppe au-dessus des soudeurs pour garder l'enveloppe sèche pendant qu'ils soudaient. La pluie coulait dans le dos des soudeurs, mais ils n'ont jamais arrêté de travailler. C'est d'ailleurs ce qui explique ma fierté d'être membre de la famille des Chaudronniers. Merci de votre aide. »

Le délégué syndical responsable de cette difficile opération était Derek Wyld, un membre de longue date de la Loge 128 et une des premières personnes à s'être présentée sur le site.

Le confrère Wyld a été impressionné par le travail d'équipe dans le cadre du projet malgré les conditions difficiles. « L'employeur et le client ont accordé une priorité absolue à la sécurité, a-t-il dit. La communication a été excellente entre l'équipe, les opérateurs de la grue, l'employeur et le client. C'est ainsi que tout s'est déroulé dans la plus grande sécurité. »

« Lorsque les Chaudronniers sont arrivés sur le site, nous savions que ce serait difficile, mais s'attaquer à des difficultés, c'est le propre du travail des Chaudronniers. Nous savons ce que nous avons à faire et nous le faisons parce que nous sommes fiers. »

Nous saluons tous les Chaudronniers ayant fait preuve d'un si grand professionnalisme dans le cadre de ce difficile contrat :

Jours :

Dave Martin – Contremaître, L128
Rob Pierson – Contremaître, L128
Darcy Altwasser, L555
Jim Lorencz, L555
Jacques Cormier, L73
Hyunjong Song, L128
Derek Wyld, L128 – Délégué
Scott Stewart, L128
Jason Nisbit, L128

Paul Muckian, L128
Richard MacDonald, L128
Joe McLean, L128
Josh Clements, L128
Luke Goldschmidt, L128
Lee Wilson, L128
Genero Ramos, L128
Dragon Oblak, L128
Dylan Steel, L128

Nuits :

Ray Palocz – Contremaître, L128
Jeff Spence – Contremaître, L128
Justin Giffels, L128
Grant Miniely, L128
Steve Burton, L128
Matt Farr, L128
Brandon Ryan, L128
Jeff Desaulnier, L128
Stephen Krall, L128
Joe Joa, L128

Une installation de captage de carbone construite par des Chaudronniers franchit un jalon

À peine quatre ans après le début des opérations à l'installation Quest de captage et de stockage de carbone (CSC), au nord d'Edmonton, l'installation exploitée par Shell a réussi à capter et à stocker de façon sécuritaire quatre millions de tonnes de dioxyde de carbone qui auraient été autrement relâchées dans l'atmosphère. Ce jalon a été franchi plus tôt que prévu et à un coût moins élevé que prévu.

Quatre millions de tonnes de CO₂, c'est l'équivalent des émissions annuelles d'un million d'automobiles.

« Cela démontre que la promesse du captage et du stockage de carbone est une réalité et que le Canada est un leader mondial dans la lutte contre le réchauffement climatique, a souligné Cory Channon, directeur international de la FIC responsable du dossier des politiques en matière de changements climatiques. Nos membres sont fiers d'avoir joué un rôle de premier plan dans la construction et l'entretien de cette installation à la fine pointe. »

Le propriétaire majoritaire de l'installation Quest est Canadian Natural Resources. Exploitée par Shell, cette installation capte environ le tiers des émissions de CO₂ de l'usine de traitement Scotford, laquelle transforme du bitume en pétrole brut synthétique qui sera affiné davantage pour en faire du carburant et d'autres produits. Il s'agit de la première installation de CSC de calibre industriel utilisée dans l'exploitation des sables bitumineux.

Au site Quest, le CO₂ capté est pompé et transporté par un pipeline d'une longueur de 65 kilomètres. Ensuite, il est injecté à une profondeur de plus de deux kilomètres sous la surface de la Terre dans des crevasses se trouvant sous de multiples strates rocheuses imperméables. La forme géologique du terrain rocheux de la région s'est avérée très propice au stockage sécuritaire et permanent du CO₂ capté. Et la capacité du site d'en stocker plus est pratiquement illimitée.

À quatre millions de tonnes, jalon franchi à la fin de mai selon l'annonce faite par Shell, l'installation Quest stocke désormais plus de CO₂ que toute autre installation terrestre de CSC à stockage géologique dédié.

Les coûts baissent à mesure que l'expertise en matière de CSC augmente chaque fois qu'une nouvelle installation est construite.

« À Quest, nous continuons de faire la démonstration à la planète entière que la technologie de captage et de stockage de carbone fonctionne, que les coûts diminuent

et que les Canadiens sont les leaders en la matière, a fait valoir le président de Shell Canada, Michael Crothers. Si l'installation Quest était construite aujourd'hui, nous estimons qu'elle coûterait entre 20 % et 30 % de moins à construire et à exploiter. Grâce à notre savoir-faire, de solides cadres réglementaires et une géologie idéale, le Canada est en excellente position pour tirer profit de la technologie de CSC. »

L'installation Quest a été construite en partie

En effet, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) et le Global CCS Institute ont avancé que nos cibles climatiques en vertu de l'Accord de Paris pourraient s'avérer inatteignables sans une transition vigoureuse vers la technologie de CSC.

La FIC participe activement aux activités de l'institut. « Nous, Chaudronniers, avons adopté sans réserve cette technologie innovatrice, a affirmé le confrère Channon. Nous avons participé à la construction de trois usines de



L'installation Quest de CSC à l'usine de Scotford dans le nord de l'Alberta, où quatre millions de tonnes de CO₂ ont été captées et stockées en l'espace de seulement quatre ans. Photo gracieuseté de Shell.

grâce à des fonds gouvernementaux. Le gouvernement de l'Alberta a contribué 745 millions de dollars au projet de 1,35 milliard de dollars, tandis que le gouvernement fédéral y a injecté 120 millions de dollars. En contrepartie du financement gouvernemental, les concepts et les données de l'installation sont accessibles au public. C'est un incitatif pour encourager une adoption à plus grande échelle de la technologie, laquelle est essentielle à l'atteinte des objectifs énoncés dans l'Accord de Paris sur les changements climatiques dans un monde qui continuera de dépendre de combustibles fossiles dans un avenir prévisible.

CSC fonctionnelles dans l'Ouest canadien et les résultats produits par l'installation Quest sont tout simplement extraordinaires. »

« Les faits sont éloquentes en ce qui concerne l'installation Quest. Et si nous continuons de construire de telles installations tout en veillant à les améliorer continuellement, la qualité de l'environnement mondial ne pourra que s'améliorer. »

Pour en savoir plus sur la technologie de CSC et le besoin crucial auquel elle répond, regardez la vidéo produite par les Chaudronniers – intitulée *CCS: Bridge to a Cleaner Energy Future* – www.cleanerfutureccs.org.

Les Chaudronniers vont de l'avant avec la campagne de recrutement d'Autochtones

Il nous faut plus de femmes et d'hommes autochtones dans les métiers spécialisés et ils seraient plus nombreux à bénéficier d'une telle carrière. La Fraternité internationale des Chaudronniers a reconnu ce besoin et déploie donc des efforts intensifs sur le terrain pour recruter plus de membres des Premières nations, de Métis et d'Inuits.

Il y a beaucoup de travail industriel et de travail de construction à saisir et à réaliser d'un bout à l'autre du Canada. Les Chaudronniers veulent accroître leurs effectifs et leur part de ce travail en intensifiant leurs efforts de recrutement de nouveaux membres.

« Je suis une personne autochtone et je mène une formidable carrière comme Chaudronnier. Le travail est dur et exigeant, mais c'est très, très satisfaisant, confie Emile Gareau, responsable du recrutement d'Autochtones pour la FIC. Une fois que vous avez maîtrisé votre art, ça vous remplit d'une grande fierté. Ma vie ne serait pas la même sans ce métier et ce syndicat. »

« Nous sommes à la recherche d'hommes et de femmes autochtones ayant déjà des compétences, c'est sûr, mais nous cherchons surtout à recruter de jeunes gens qui sont prêts à faire le premier pas en devenant apprentis dans notre métier », fait valoir Gareau.

« Nous avons les installations de formation. Surtout, nous avons la clé pour décrocher les emplois. Les employeurs dans l'industrie lourde et la construction se tournent vers les Chaudronniers lorsqu'ils embauchent. Nous avons une bonne réputation à leurs yeux et faisons de notre mieux pour la maintenir. » À propos de l'initiative de recrutement de la FIC, Gareau dit ceci : « Si nous faisons les choses correctement, ce sera une situation avantageuse pour à la fois nos nouvelles recrues et nos employeurs. »

« Je me rends d'un bout à l'autre du pays pour rencontrer des aînés et de jeunes personnes enthousiastes qui recherchent mieux pour leur vie, pour leur subsistance, explique Gareau. Je m'étonne du nombre de jeunes femmes que je rencontre dans nos communautés qui ont un véritable intérêt à se dévouer au métier. Il arrive parfois qu'elles fassent taire les jeunes plus désengagés présents à nos réunions. Ça me dépasse! Elles veulent en savoir plus. Nous

voulons les avoir dans nos rangs. »

« J'ai rendu visite à certaines collectivités autochtones ayant des installations de formation aussi bonnes que les nôtres. Nous devons diriger un plus grand nombre de nos jeunes vers ces installations, insiste Gareau. Nous devons leur faire découvrir le vaste réseau de centres de formation de la FIC. »

Les Chaudronniers ont dévoilé un nouveau logo pour la campagne de recrutement. Ce logo témoigne de leur engagement à l'égard de l'effort et du respect qu'ils vouent aux cultures autochtones. Le logo est constitué d'une plume



Les Chaudronniers ont dévoilé un nouveau logo pour la campagne de recrutement.

d'aigle qui symbolise les Premières nations, d'un inukshuk symbolisant la culture inuite et du symbole de l'infini des Métis. L'ensemble graphique repose sur le logo traditionnel des Chaudronniers.

« Notre espoir est que de potentielles recrues s'identifient au logo et le considèrent comme leur accueil – leur lien – au sein de la Fraternité des Chaudronniers », explique Gareau.

Dans les métiers industriels et les métiers de la construction, les Chaudronniers font face à des défis au travail, mais les récompenses – sur les plans de la rémunération et de la

satisfaction au travail – en valent la chandelle. De plus, un peu partout au Canada, de nouvelles perspectives de travail lucratif à long terme se présentent pour les bonnes personnes.

De nouveaux projets avant-gardistes d'envergure – comme le terminal d'exportation de gaz naturel liquéfié (GNL) dont la construction est prévue à Kitimat, en Colombie-Britannique – offriront un nombre incalculable d'heures de travail de construction et de maintenance. Adoptant une nouvelle méthode plus propre et plus sécuritaire pour le traitement et le transport du gaz naturel, le projet du terminal de Kitimat jouit du soutien ferme des collectivités locales ainsi que de la Première nation de Haisla – dont les terres accueilleront le nouveau terminal. Gareau est enthousiaste quant aux possibilités que de tels projets d'envergure offrent aux travailleurs spécialisés.

Il souligne que, en Ontario, la remise à neuf de deux centrales nucléaires assurera du travail pour des Chaudronniers qualifiés pour des années à venir. De plus, en Saskatchewan, on parle de construire de plus en plus d'installations de captage et de stockage de carbone (CSC) pour compenser les émissions des centrales thermiques au charbon. Les installations de CSC déjà en exploitation ont fait leurs preuves sur les plans environnemental et économique à la fois.

Gareau reconnaît que les Canadiens autochtones ont historiquement fait face à de la résistance dans leur propre pays lorsqu'il était question de travail dans les métiers spécialisés. « J'ai fait face à cette résistance moi-même lorsque j'étais jeune. Voici ce que je dis chaque fois que je rencontre un jeune : "Regarde, on ne peut pas réécrire le passé, mais je suis ici pour t'offrir la clé pour un nouvel avenir." Nous voulons recruter plus d'Autochtones dans mon métier, au sein de notre Fraternité. Mon syndicat est sérieux quand il affirme qu'il veut harmoniser les règles du jeu et accroître ses effectifs. »

Gareau est confiant quant aux efforts déployés par la FIC pour recruter plus de membres autochtones. « Ce n'est pas tout le monde qui peut exercer ce métier exigeant, dit-il. Mais nombre d'entre nous ne voudraient pas faire autre chose. L'avenir est prometteur. J'ai très hâte de voir les fruits que nous allons finir par récolter de notre initiative. »

Formation nationale : Une vidéo animée conclut le module sur le processus hydraulique d'application de couple et de mise sous tension

Par Grant Jacobs

Directeur national de la formation

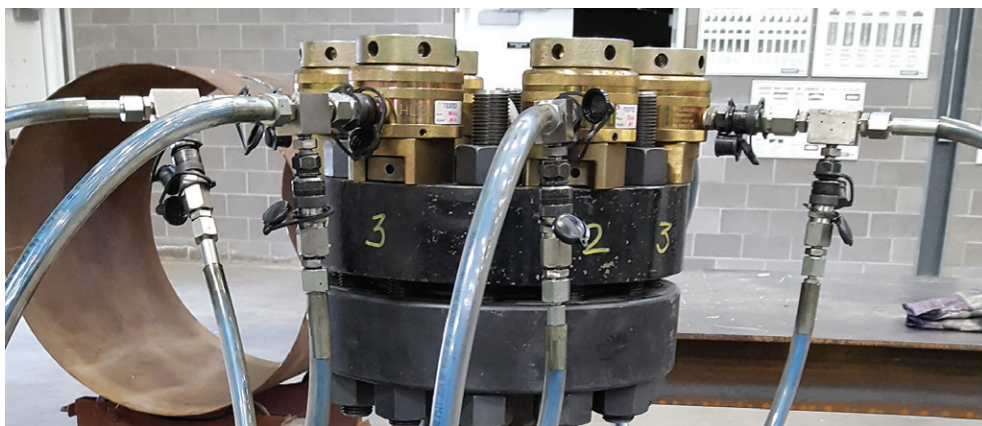
La vidéo animée sur le processus hydraulique d'application de couple et de mise sous tension de l'équipe nationale de la formation était le dernier élément de notre plan visant à permettre à nos centres de formation au Canada d'offrir ce type de formation théorique et pratique.

Nous devons d'abord mettre la main sur l'équipement requis. Hydratight nous a fait bénéficier d'un tarif éducationnel réduit de 40 % sur l'achat des appareils requis.

Ensuite, nous nous sommes mis à développer les procédures de formation avant d'inviter des coordonnateurs de la formation et des formateurs de la FIC ainsi que des instructeurs responsables de programmes d'apprentis collégiaux à plusieurs endroits pour permettre à tout le monde de mieux se familiariser avec le processus.

À partir de la rétroaction reçue de ces experts, nous avons ensuite élaboré le volet théorique du programme avant d'aborder son volet pratique.

C'est par la suite que nous avons été prêts à produire la vidéo. Nous devons trouver un animateur qualifié et littéralement le former en lui présentant chaque étape du processus hydraulique d'application de couple et de mise sous tension.



Équipement hydraulique d'application de couple et de mise sous tension de la Loge 146, où la vidéo de formation animée a été produite.

L'animateur filmait toute la démonstration, puis produisait une animation préliminaire que nos experts évaluaient en vue d'y proposer des améliorations et des modifications à la version animée du processus. Nous voulions que le produit final soit le plus réaliste possible pour refléter ce qui se faisait réellement sur le terrain. En procédant ainsi, par évaluations et révisions, il nous a fallu une année complète pour terminer le travail à notre satisfaction.

Nous tenons d'ailleurs à remercier Russel Reid, l'instructeur responsable du cours pour la Loge 146. Russel a travaillé en étroite collaboration avec l'animateur et a passé

beaucoup de temps à configurer l'équipement à répétition afin de permettre à l'animateur de prendre des photos et des captures vidéo du fonctionnement du processus. Le résultat est une animation de premier calibre du processus hydraulique d'application de couple et de mise sous tension.

Russel a aussi rédigé les textes de voix hors champ accompagnant la vidéo. En fin de compte, malgré l'absence totale de connaissance de notre métier de l'animateur et du narrateur, nous sommes fiers du résultat. Je tiens à féliciter toutes les personnes ayant permis de faire de cette animation de fine pointe une réalité.

Un sondage en ligne sur les programmes d'apprentissage nous aidera à améliorer nos capacités de formation

Par j'Amey Bevan

Coordonnatrice nationale de la formation

Le Fonds de fiducie national pour la formation des Chaudronniers a mis au point un sondage en ligne facile à remplir par les apprentis à la fin de chaque année de leur programme d'apprentissage. Les questions du sondage visent à mesurer l'expérience individuelle acquise par nos apprentis dans le cadre de leur apprentissage scolaire et de leur mentorat en cours d'emploi.

La rétroaction obtenue du sondage servira à évaluer nos programmes d'apprentissage partout au Canada et nous permettra d'y apporter des améliorations afin de corriger des faiblesses et d'optimiser l'expérience de formation des apprentis. Nous visons à développer un programme de mentorat complet à partir des données que nous recueillons.

Le sondage en est maintenant aux derniers stades d'élaboration et sera acheminé à tous les apprentis par courriel par les coordonnateurs à la fin de chaque année de formation.



Banquet rendant hommage aux meilleurs apprentis



Félicitations aux gagnants d'un prix d'apprentissage en 2019! À l'avant, de gauche à droite : Genevieve McFetridge (L146), Arnie Stadnick (vice-président international de la FIG pour le Canada), Grant Jacobs (directeur national de la formation) et Anna Brinston (L203). À l'arrière, de gauche à droite : Craig Bourgeois (L73), Lyndon Mullis (L555), Christian LeBlanc (L73), Colton Rabey (L191), Gabriel Vaillant (L271), Dan Farrel (L128), Dustin Cable (L359), Brent Beaulieu (L128), Alexander Chang (L146) et Matthew Kidby (L555).



Le VPI Arnie Stadnick présente le Prix d'excellence de l'industrie 2019 à Chris Kiwior, fils du récipiendaire Joe Kiwior.

Le banquet 2019 de remise des prix d'apprentissage des Chaudronniers s'est tenu le 13 août dernier, cette année dans le cadre de la conférence industrielle tripartite des Chaudronniers, au Nouveau-Brunswick.

Le Fonds de fiducie national pour la formation (FFNF) commandite le banquet de remise des prix chaque année. Le but est de reconnaître les meilleurs apprentis Chaudronniers diplômés de chaque loge au Canada. Les meilleurs apprentis sont choisis par leur loge en fonction de trois critères : leurs réalisations techniques à l'école, leur

rendement au travail et la force de caractère qu'ils ont démontrée.

C'est Grant Jacobs, directeur national de la formation, et le VPI Arnie Stadnick qui ont rendu hommage aux dix jeunes hommes et deux jeunes femmes ayant été choisis par leurs loges respectives comme les meilleurs participants à leur programme d'apprentissage.

Le banquet a aussi été l'occasion de rendre hommage au retraité Joseph (Joe) Kiwior de la Loge 359 en lui décernant le Prix d'excellence de l'industrie 2019. Au cours de

sa longue carrière de Chaudronnier, Kiwior a occupé plusieurs fonctions associées aux programmes d'apprentissage : instructeur, coordonnateur de la formation et rédacteur de plusieurs manuels et guides de formation des Chaudronniers. Le confrère Kiwior a captivé la salle au cours d'un excellent discours présenté par vidéo, car il lui était impossible d'assister à la cérémonie en personne. C'est son fils Chris qui a accepté le prix en son nom. Félicitations au confrère Kiwior! Vous méritez vraiment ce prix dans le meilleur esprit des Chaudronniers.

Des étudiants obtiennent un coup de main du programme annuel de bourses d'études des Chaudronniers

Le président international, Newton Jones, a récemment annoncé les récipiendaires d'une bourse d'études 2019 de la Fraternité internationale des Chaudronniers. Ces récipiendaires ont été sélectionnés par le comité des bourses du conseil exécutif international (CEI). Au Canada, des bourses d'études d'un montant de 1000 \$ chacune ont été remises aux fils et aux filles des membres suivants :

Oalani Brown (parent : Pete Brown, L146)
Alyssa Ewasiw (Wayne Ewasiw, L146)
Alyssa Gillis (Bain Gillis, L146)
Kady Graham (Danny Graham, L146)
Cassandra Hartwich (James Hartwich, L359)
Jerri-Lyn Lewis (Kevin Lewis, L203)
Brooke MacDonald (Robert MacDonald, L580)
Ashley McCarthy (Greg McCarthy, L146)
Samantha Meisner (Owen Meisner, D575)
Kaylee Patuelli-McLellan (Angelo Patuelli, L146)

Ambar Phillion (Ander Phillion, L128)
Emma Zoldy (Daren Zoldy, L128)

De plus, le Congrès du travail du Canada (CTC) commandite deux bourses d'études de 1000 \$ pour chacun de ses syndicats internationaux affiliés. Le comité des bourses du CEI a remis les bourses du CTC à :

Jerri-Lyn Lewis (Kevin Lewis, L203)
Emma Zoldy (Daren Zoldy, L128)

Aux États-Unis, un total de dix bourses d'études ont été remises. Un total de 107 demandes ont été reçues et le comité a été très impressionné par les résultats scolaires des candidats (d'âge secondaire), leurs prix de distinction, leurs activités parascolaires et la qualité de leurs dissertations.

Les candidats souhaitant présenter une demande pour l'année scolaire 2020 – 2021 pourront le faire en ligne entre les 1^{er} janvier et 1^{er} mars 2020. Aucune demande ne sera acceptée après la date butoir du 1^{er} mars. Pour en savoir plus : scholarships.boilermakers.org.

L'offre pancanadienne de formation garde des Chaudronniers au sommet de leur art

Une des principales croyances de notre syndicat est que nous devons toujours nous efforcer d'être les meilleurs travailleurs de métier sur tous les chantiers où nous travaillons. Il est important que nous visions toujours l'excellence pour assurer la sécurité au travail et pour accomplir nos tâches correctement et à temps. Il est tout aussi important que nous nous efforcions de faire de notre mieux au travail, car il en va de la réputation de notre Fraternité et de l'incitatif que nous offrons à nos employeurs et entrepreneurs de nous embaucher plutôt que

d'embaucher d'autres travailleurs de métier – qu'ils soient syndiqués ou non.

La formation représente la clé pour rester au sommet de notre art. Tous les membres sont encouragés à participer au large éventail de possibilités de formation que notre syndicat propose régulièrement d'un océan à l'autre. Communiquez avec votre section locale pour vous informer de programmes de formation à venir qui vous aideront à peaufiner vos compétences.

Formation en leadership à l'Île-du-Prince-Édouard : juillet 2019



Rangé du haut, de gauche à droite : Miles Flynn (L133), Patrick Clinton (L146), Glen Buell (L73), Matthew M. Fraser (L73), Ryan Kelly (L73) et Tony Tweel (L146). Rangé du bas, de gauche à droite : John Larter (L73), Jonathan White (Représentant international), Grant Jacobs (Directeur national de la formation), Mitch Boudreau (L73) et Rene Caissie (L73).

Formation de maître monteur en Alberta : août 2019



Rangé du haut, de gauche à droite : Russell Reid (Instructeur de la Loge 146), Nathan Guthrie (L128), Tommy Cantwell (L203), Harold Guignard (L146), Jonathan Peregodof (L146) et Wayne Castellarin (L146). Rangé du bas, de gauche à droite : Ryan Kelly (L73), Edward Hoffmann (L128), Derek Coates (L73), et Jim Beauchamp (Instructeur membre de l'équipe nationale de formation).

Formation de délégué syndical en Nouvelle-Écosse : juin 2019



Rangé du haut, de gauche à droite : Kent Oliver (Représentant international), Mark "Chilly" Plamer, Greg Squires, Joey Thibodeau, Peter Feltmate, Brad Mattie, Jackie Delaney, Glen Aker et Richard MacIntosh (Représentant international). Rangé du bas, de gauche à droite : Craig Bourgeois, Josh Bennett, Tonya Carnell, David Noel, Stefan Fancy et Roger Deveau.

Pensions et avantages sociaux : Travailler pour tirer le maximum de votre régime de retraite

Par Susan Bird

Administratrice du régime d'avantages sociaux

Qu'est-ce qu'une PED? Une PED est une « provision pour écarts défavorables ».

Une PED est un excédent qu'un régime de retraite doit maintenir conformément à la réglementation. Cette provision est conçue pour conserver une marge de sécurité en assurant que l'actif du régime dépasse son passif. Un « écart défavorable » peut prendre la forme d'un ralentissement du marché ou d'un effondrement financier, comme celui survenu en 2008-2009. Il peut aussi s'agir d'un développement démographique inattendu comme le départ à la retraite soudain d'un grand nombre de participants au régime en raison de facteurs externes ou encore d'une hausse soudaine des taux de mortalité ou d'invalidité que les actuaires n'avaient pas prévue.

Conformément à la législation régissant les régimes de retraite, il n'est pas possible de bonifier les prestations versées par le régime tant que la PED n'est pas pleinement capitalisée.

Le montant d'une PED varie selon plusieurs facteurs, dont la composition de l'actif du régime (titres à revenu fixe c. actions) et l'évaluation du régime.

La législation régissant les régimes de retraite est surtout provinciale. Comme notre régime est national, il est régi par la législation de la province où nous accumulons le plus d'heures de travail, soit l'Alberta.

Les fiduciaires du Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) sont d'accord avec l'idée et le concept d'une PED, mais il y a un problème en ce qui concerne la réglementation albertaine.

À l'heure actuelle, l'Alberta fixe le pourcentage de la PED à 23 %. Donc, le Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) doit être capitalisé à hauteur de 123 % avant que les fiduciaires ne puissent rétablir des prestations

pour les participants. Comme la législation n'établit aucun pourcentage fixe pour la PED, ce pourcentage peut varier à la hausse ou à la baisse selon la conjoncture du marché.

Si ce pourcentage vous semble beaucoup plus élevé qu'il devrait, c'est parce que c'est le cas.

Ce dont le modèle de PED de l'Alberta ne tient pas compte est le fait que le syndicat des

La croissance de l'excédent du régime de retraite démontre que le régime se porte très bien et les fiduciaires sont satisfaits des rendements des placements qu'ils observent. Cependant, l'excédent n'est pas assez élevé pour leur permettre de rétablir des prestations en raison du taux actuellement fixé pour la PED.

Selon les projections actuarielles, un jour, le



Afin de poursuivre la discussion sur ce sujet, le Régime de retraite national des Chaudronniers (Canada) tiendra des rencontres au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, en Ontario, en Saskatchewan, au Manitoba et en Alberta.

À ces rencontres, nous aurons la possibilité d'envoyer des lettres à des membres du gouvernement pour les pousser à agir sur cet enjeu.

Pour trouver une rencontre se tenant près de chez vous et y confirmer votre présence, rendez-vous à boilermakersbenefits.ca/pfad pour consulter l'horaire.

Chaudronniers représente des membres dans chaque province canadienne et que chaque province canadienne a son propre régime réglementaire. Le régime des Chaudronniers est un véritable régime national qui est unique parmi tous les régimes sous réglementation albertaine. Alors que l'organisme de réglementation albertain précise qu'il supervise huit régimes comptant des participants à l'extérieur de la province, aucun de ces régimes n'est véritablement d'envergure nationale.

Un autre problème est que le montant de la PED établi par l'organisme de réglementation albertain varie fréquemment en fonction de quelques facteurs arbitraires qui sont hors de la volonté des fiduciaires. En vertu de la formule utilisée en Alberta, une évaluation pourrait établir la PED à 15 % de l'actif. Une deuxième pourrait la hausser à 25 %, puis une troisième pourrait la baisser à 20 %.

À l'heure actuelle, le régime de retraite des Chaudronniers est capitalisé à hauteur de 104 %, ce qui signifie qu'il dégage un excédent de 4 %. L'an dernier, le régime était capitalisé à 102 % et, en 2017, il l'était à hauteur de 94,7 %.

régime atteindra la PED exigée par l'Alberta. Cependant, comme le taux de la PED varie si fréquemment, cela pourrait prendre beaucoup de temps. Le calcul fait par l'Alberta ne laisse aux fiduciaires aucune marge de manœuvre pour se fixer une cible. La dure réalité de cette mesure est que la réglementation albertaine sur la PED crée une iniquité intergénérationnelle. Pendant que le régime de retraite vise à atteindre la PED exigée – et il y arrivera tôt ou tard –, les participants plus âgés ou d'âge moyen ne verront peut-être jamais l'ombre d'un rétablissement de prestations.

Les fiduciaires du régime des Chaudronniers cherchent à faire baisser la PED à un taux fixe gérable afin de pouvoir commencer à examiner un processus de rétablissement de prestations. Une PED de 10 % a du sens, mais les fiduciaires auraient toujours à prendre en compte l'information disponible au moment d'apporter des changements au régime, dont le rétablissement de prestations. Cette suggestion s'harmonise avec ce qui se fait dans d'autres provinces, où l'organisme de réglementation établit une PED à taux fixe.

Soumettez vos demandes de prestations en ligne ou utilisez votre carte de prestations : c'est bien plus efficace

Soumettre vos demandes de prestations de santé en ligne ou en utilisant votre carte de prestations offre une foule d'avantages. Lorsque vous soumettez vos demandes en ligne ou encore au point de vente en y présentant votre carte, le traitement de la demande est plus rapide et les risques d'erreurs sont réduits par rapport à l'ancienne méthode qui consiste à remplir des formulaires de demande de prestations à la main et à les envoyer par la poste. Pourquoi sortir de l'argent de votre compte de banque s'il ne vous est pas nécessaire de le faire?

La prochaine fois que vous rendez visite à votre pharmacien, votre dentiste ou votre optométriste, présentez-lui votre carte de prestations

au moment de payer pour le produit ou le service.

Si, pour quelque raison que ce soit, votre professionnel n'est pas en mesure de transmettre une demande de prestations en votre nom et vous avez besoin d'aide pour soumettre vos demandes de prestations de santé vous-même en ligne par les services aux membres, rendez-vous sur le site Web du régime – boilermakersbenefits.ca – et cliquez sur le tutoriel vidéo qui se trouve sur la page d'accueil. Ce tutoriel vidéo vous explique le processus du début à la fin. Si vous préférez parler avec quelqu'un au téléphone, prière de téléphoner au bureau administratif du régime en composant le 1-800-668-7547.

Taux de réparation de 0,0015 % : les « compétences d'élite » des Chaudronniers de la Loge 128 assurent un travail bien fait

À Sudbury (Ontario), le géant minier Vale Canada exploite un des plus grands complexes miniers intégrés dans le monde et près de 4 000 personnes y travaillent. Ce géant est heureux de compter des Chaudronniers dans son équipe, surtout après l'achèvement fructueux d'un contrat particulièrement délicat pratiquement sans anicroche.

Des Chaudronniers de la Loge 128 et leur entrepreneur, Ganotec, ont été recrutés pour installer quatre chemises en acier sur deux cheminées atteignant une hauteur de 450 pieds.

Le contrat a commencé le 19 novembre 2018, au début de l'hiver nord-ontarien le plus enneigé des 22 dernières années. « Un des défis auxquels nous faisons face était de garder la cour déneigée, mais nous avons réussi à le faire, explique le chef d'équipe Ray Clarke. L'autre grand défi était de coordonner le travail avec celui des autres corps de métier dans une optique de sécurité. »

Ganotec et les Chaudronniers avaient effectué plus de 2600 pieds de soudage avec fil fourré en acier de carbone ou acier inoxydable.

Leur taux de réparations – confirmé par des inspecteurs indépendants – s'établissait à moins de 0,0015 %, ce qui est extraordinairement bas.

La Loge 128 est la deuxième loge en importance de la FIC et le syndicat a un bureau dans la ville. Joe Duprey, l'agent d'affaires responsable de la région, a rapporté que « ce contrat est un autre exemple des compétences d'élite que possèdent les membres de la Loge 128. Ces travailleurs de métier ont la sécurité et la qualité à l'œil afin que nos employeurs et nos clients puissent réussir en affaires. »

Certaines des chemises pour les cheminées ont été assemblées sur place. Le confrère Clarke a fait valoir que « ce dont l'équipe est la plus fière est la qualité du travail que nous avons réalisé et le fait que nous avons tout terminé plus tôt que prévu. L'équipe a fait un travail exceptionnel. »

« En début du contrat, nous avons quatre



Félicitations à toute une équipe de Chaudronniers! De gauche à droite : Steve Grondin (contremaître), Dino Gaudreau (délégué), Chris Murphy, Ray Clarke (chef d'équipe), Jacob Tremblay, Dylan Dionne, Ryan Paquette et Chris Jones. Absents de la photo : Jason Duggan, Jean Gaudreau et Brent Beaulieu.

apprentis (dont deux sont depuis devenus compagnons) et sept compagnons. Très peu de temps de travail a été manqué et nos compagnons ont fait une démonstration exemplaire de ce que des Chaudronniers étaient capables d'accomplir. Pour une petite équipe, nous avons réalisé beaucoup de travail. »

Steve Grondin était le contremaître responsable du projet et, de l'avis de tous, il a fait un excellent travail de planification et a réussi à corriger tout problème ayant pu survenir en cours de route.

Le délégué syndical était Dino Gaudreau, fier Chaudronnier depuis 29 ans ayant travaillé aux quatre coins de la province. « L'équipe était très engagée à l'égard de la qualité et à la ponctualité, peu importe le temps qu'il faisait. Je leur ai dit que le mieux que nous travaillions, le moins que nous aurions de réparations à faire et plus nous démontrerions au client que des travailleurs syndiqués sont mieux organisés et réalisent du travail de qualité en tout temps. »

Des Chaudronniers locaux nous disent que Ganotec est un excellent entrepreneur

pour lequel travailler et qu'il est très axé sur la sécurité. Le client, Vale, organise depuis récemment des visites de sécurité sur le site pour montrer à d'autres entrepreneurs à quoi s'attendre sur un chantier. Ray Clarke nous dit ceci : « C'est agréable de voir que d'autres entrepreneurs reconnaissent que des employeurs comme Ganotec et des Chaudronniers organisés peuvent faire le travail correctement et dans les délais impartis. »

Le confrère Clarke est Chaudronnier depuis 12 ans. Il a travaillé partout au Canada – dans des raffineries, dans des centrales nucléaires, sur des barrages et sur des réservoirs – et il a envie d'essayer toutes les facettes du métier possible. « Ce fut un plaisir de travailler avec tous ces gars et j'aimerais bien travailler avec eux à nouveau. »

La fonderie de Vale compte six mines, un broyeur, un four de fusion et une affinerie. L'entreprise traite le nickel, le cuivre, le cobalt, des métaux du groupe platine ainsi que l'or et l'argent. Ganotec est un entrepreneur industriel lourd qui offre une pleine gamme de services au secteur industriel canadien.



Chaudronnier canadien

Le Chaudronnier canadien est publié par la Fraternité internationale des Chaudronniers, constructeurs de navires de fer, forgerons, forgeurs et aides

Joseph Maloney, vice-président international pour le Canada

Bureaux canadiens :

10059-118 St., Suite 204
Edmonton, AB T5K 0B9

115 Prince William St., Suite 101
Saint John, NB E2L 2B4

Plus d'informations? Visitez notre site web

Beaucoup plus d'informations pour les Chaudronniers et le grand public sont disponibles sur notre site web, www.boilermaker.ca.

Les membres peuvent s'inscrire et avoir accès à la section réservée aux membres avec les dernières nouvelles sur le métier et sur le syndicat.

Le site renferme également beaucoup d'information pour le grand public sur l'avantage Chaudronnier et sur comment devenir un Chaudronnier.